

Nouméa, le 07 NOV. 2016

Direction de
l'Environnement

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et des
Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la
Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 46

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc

Affaire suivie par :

N° 2250-2016/1-
ISP/DENV

Le Directeur

à

Monsieur Adolphe Digoue
Maire de la commune de Yaté
41 lot municipal de Waho
98834 Yaté

Objet : visite d'inspection réalisée le 18 octobre 2016 sur le centre de tri et de transfert de déchets, commune de Yaté.

Pièce jointe : compte-rendu de visite d'inspection

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite d'inspection qui a été réalisée le 18 octobre 2016 sur votre installation de tri et de transfert de déchets, commune de Yaté.

Je vous saurai gré de bien vouloir prendre en considération les différentes remarques et satisfaire aux demandes formulées par l'inspection des installations classées.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Environnement

Jean-Marie LAFOND

Copy : DENV (SICED-BGD)